



BROCHURE D'ACCUEIL TECHNICUM 11



proimmob
proavenir
proconfiance
provous

TABLE DES MATIÈRES

1. LES APPARTEMENTS AVEC ENCADREMENT SIS TECHNICUM 11	1
2. LES AIDES FINANCIÈRES	2
3. LA SITUATION ET LES COMMERCES	2
4. LES LOCAUX	3
5. LA PHILOSOPHIE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPAGNIE DE LOUIS	3
6. LA RÉFÉRENTE DES APPARTEMENTS DE LA COMPAGNIE DE LOUIS	4
7. LES PRESTATIONS DE BASE	4
8. LES PRESTATIONS ADDITIONNELLES	7
9. LA GESTION DES PLAINTES	10

1. LES APPARTEMENTS AVEC ENCADREMENT SIS TECHNICUM 11

Les appartements avec encadrement sis Av. du Technicum 11 au Locle vous accueillent seul ou en couple dès l'âge AVS ou au si vous êtes au bénéfice de l'AI.

L'immeuble est composé de 3 studios, 9 appartements de 2.5 pièces et un appartement de 3.5 pièces soit de 13 appartements avec encadrement.

Les appartements labellisés par le service de la santé publique sont dépourvus de barrières architecturales, permettant l'accès et les déplacements des personnes fragilisées, à mobilité réduite ou en situation de handicap. Ils sont dotés d'équipement favorisant la sécurité et le bien-être et répondent aux normes SIA 500.

Toutes les prestations de base incluses dans votre loyer ont été définies dans un règlement validé par le conseil d'Etat en 2015.



Les appartements sis Av. du Technicum 11 peuvent vous aider à conserver le plus longtemps possible votre autonomie afin de rester chez vous aussi longtemps que possible, dans un environnement sécurisé.



2. LES AIDES FINANCIÈRES

Des prestations complémentaires (PC) peuvent être demandées auprès de l'agence régionale AVS de votre commune. Pour y avoir droit, les dépenses reconnues doivent être plus élevées que les revenus déterminants. La prestation complémentaire versée mensuellement correspond à la différence entre les deux montants.

L'agence régionale AVS de votre commune peut vous donner de plus amples informations sur le droit aux prestations complémentaires. Vous avez également la possibilité de visiter le site internet de la caisse cantonale neuchâteloise de compensation à l'adresse : www.caisseavsne.ch/pc-avs-ai

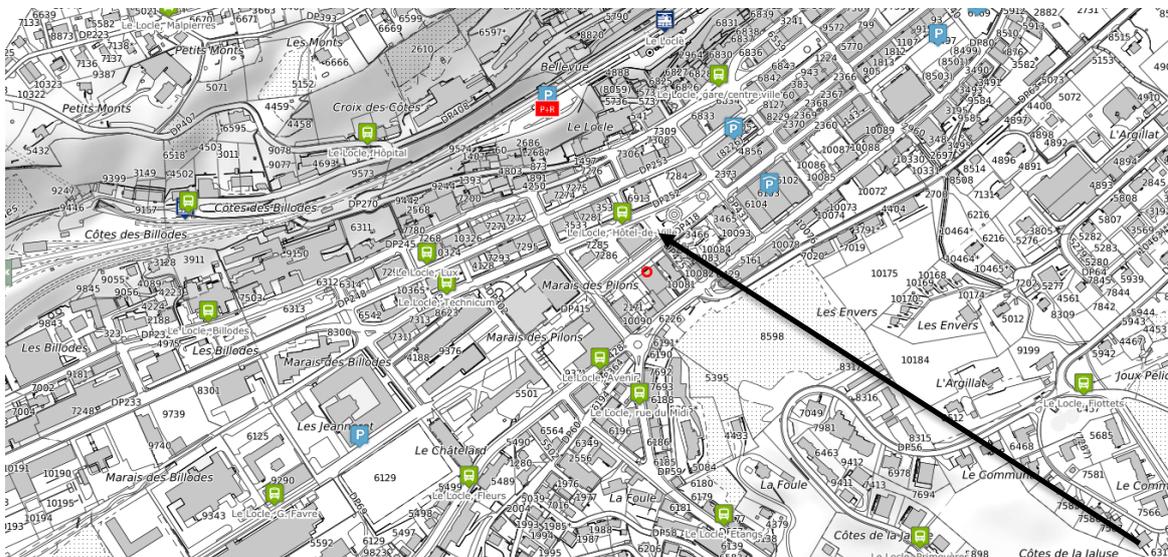
3. LA SITUATION ET LES COMMERCES

Les appartements avec encadrement sis Av. du Technicum 11 sont idéalement situés dans la ville du Locle. Le centre-ville du Locle se trouve à 400 mètres seulement.

A 2 minutes à pied de l'immeuble, les centres commerciaux Denner et Migros sont à votre disposition. La Poste se trouve elle à 5 minutes à pied et la gare à 6 minutes en funiculaire.

Un arrêt de bus se situe à 60 mètres de l'immeuble et des restaurants-tea-room ainsi qu'une pharmacie se trouvent aux alentours, dans un rayon de 100 à 150 mètres.

Votre référente identifiera votre réseau et facilitera le maintien des liens avec celui-ci. Elle sera responsable de mettre à votre disposition des informations larges sur les activités de la Ville et du quartier (loisirs, spectacles, cultes, commerces, etc.).



Avenue du Technicum 11, Le Locle

4. LES LOCAUX

Une salle commune de 75 m² est à votre disposition au rez-de-chaussée. Elle intègre une cuisine équipée, un espace repas et un coin salon. Diverses activités communautaires y sont proposées durant la semaine.

Une terrasse de 48 m² aménagée est également à votre disposition.

Un panneau d'affichage est situé à l'entrée de la salle commune. Il vous renseigne sur les activités hebdomadaires prévues par la référente. Vous y trouverez également le programme des activités additionnelles, les menus de la semaine pour la livraison à domicile et diverses informations sur la vie au sein des appartements et la vie de la mère commune.

5. LA PHILOSOPHIE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPAGNIE DE LOUIS

Les collaborateurs de La Compagnie de Louis sont sensibilisés à la méthode Montessori adaptée à la personne âgée.

Maria Montessori (1870-1952) est la première femme médecin en Italie. Elle développe une pédagogie active et humaniste, visant l'indépendance et l'autonomie de l'enfant à travers un cadre participatif et collaboratif dans lequel il peut s'épanouir en tant qu'individu propre.

Les valeurs clés dans Montessori sont le respect, la dignité, l'égalité et la confiance pour tous les êtres humains quelques soient leurs caractéristiques. Ce sont des valeurs universelles qui permettent d'être appliquées auprès de chaque personne tout au long de son parcours de vie.

Cameron Camp qui est professeur en psychologie aux Etats-Unis commence ses premières réflexions en 1995 sur l'adaptation de l'approche de Maria Montessori aux personnes âgées atteintes de troubles cognitifs.

Cette méthode permet entre autres aux collaborateurs de La Compagnie de Louis d'accorder de l'importance aux capacités préservées de chaque individu dans l'élaboration du projet de soins. Ils ne centreront pas leurs actions sur les diagnostics qui mettent parfois des œillères aux professionnels.

Cette méthode qui est défini comme un art de vivre, permet aux locataires de continuer à être acteur dans le choix des activités proposées au sein de la résidence, de faciliter leur prise des repères grâce à la mise en place d'aides externes selon les besoins et de pouvoir s'impliquer dans la vie communautaire de l'immeuble en fonction de leurs envies.

« Nous relevons objectivement tous les détails des maladies, tandis que les merveilles de la santé peuvent rester inconnues ; nous ne les remarquons pas »

Maria MONTESSORI

6. LA RÉFÉRENTE DES APPARTEMENTS DE LA COMPAGNIE DE LOUIS

Au travers de La Compagnie de Louis, votre référente de maison est chargée d'organiser les prestations d'encadrement de base et la vie sociale de la résidence.

Elle favorise la création de liens entre les locataires, en vous proposant des activités qui répondent à vos besoins et vos souhaits.



7. LES PRESTATIONS DE BASE

Les prestations de base ne comprennent pas les prestations de soins ou médicales. Si nécessaire, celles-ci seront fournies par des services externes d'aide et de soins à domicile.

Aide à la transition avant et lors de l'emménagement

Dès votre arrivée, la référente des appartements vous accueille et vous transmet les informations nécessaires vous permettant :

- ❖ De vous orienter dans l'immeuble
- ❖ D'utiliser les moyens de sécurité
- ❖ De participer aux activités de la vie communautaire

LES PLUS DE LA COMPAGNIE DE LOUIS :

- ❖ Présentation aux autres locataires et intervenants
- ❖ Présentation des fonctionnalités de l'appartement (stores électriques, machine à laver, four, lumières, ...)
- ❖ Ressource de factotum, pouvant proposer une prestation d'aide au bricolage

Visite de sécurité

La référente de maison vous rendra visite au minimum une fois toutes les 2 semaines. Ceci lui permettra :

- ❖ De s'assurer que tout se passe bien au sein de votre domicile
- ❖ De répondre à vos éventuelles questions
- ❖ De vous rappeler les activités communautaires

LES PLUS DE LA COMPAGNIE DE LOUIS :

- ❖ Passage quotidien durant la première semaine puis minimum 1 fois tous les 15 jours.
- ❖ Temps offert pour boire un café, partager une lecture...
- ❖ Les passages sont adaptés selon vos besoins et la fréquence augmente lors de problématiques de santé
- ❖ Installation des boîtes à clés à l'entrée de chaque appartement, afin de pouvoir accéder à l'appartement en cas d'urgence (pompier, ambulance, etc...)

Mise à disposition de moyens technique de sécurité

- ❖ Un système d'alerte est à votre disposition. Il est doté d'un bracelet avec bouton poussoir classique qui permet d'être mis en relation avec vos proches ou aidants 24 heures sur 24.

LES PLUS DE LA COMPAGNIE DE LOUIS :

- ❖ Redirection vers une centrale d'alarme 24/24h : nous incluons cette offre afin de soulager les aidants. Les plateformes utilisées par Domo Safety sont Curena et Medicall

En option

- ❖ Détecteurs de mouvement et de présence (forfait mensuel)
- ❖ Suivi de santé (forfait mensuel)
- ❖ Système d'alerte mobile pour les sorties (forfait mensuel)
- ❖ Choix du bouton d'alarme (prix différents en fonction du modèle)

Présence régulière dans l'immeuble et organisation d'activités sociales de groupe

La référente des appartements est garante de faire régner, au sein de l'immeuble, un climat chaleureux et convivial et de favoriser la création de liens entre les locataires. La vie communautaire au sein de l'immeuble est rythmée par l'organisation d'activités hebdomadaires.

Votre référente assure une présence est présente dans la résidence les lundis et mercredis, aux créneaux indiqués ci-dessous, que vous retrouverez également sur le panneau d'affichage de la salle commune :

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après-midi	X		X		

Les prestations de bases et les services additionnels sont assurés de manière continue tout au long de l'année. Lorsque votre référente sera absente, elle sera remplacée par un collaborateur de La Compagnie de Louis au bénéfice des mêmes compétences professionnelles.

Le panel de professionnels effectuant les remplacements au sein de l'immeuble sis Technicum 11 sera le plus limité que possible afin de vous assurer une qualité de service constante.

Toutes modifications des heures de présence de votre référente ainsi que les remplacements durant ses vacances seront affichés en avance sur le panneau d'affichage de la salle commune.

LES PLUS DE LA COMPAGNIE DE LOUIS :

- ❖ Élaboration d'un programme d'activités participatif
- ❖ Assemblées générales 2 fois par ans permettant de recueillir les demandes, besoins et envies des occupants
- ❖ 1 activité incluse par semaine + 1 activité optionnelle par semaine + 2 activités collectives par mois telles que l'atelier cuisine et le repas collectif
- ❖ Sorties organisées

Détection des difficultés et orientation vers des ressources externes si nécessaire

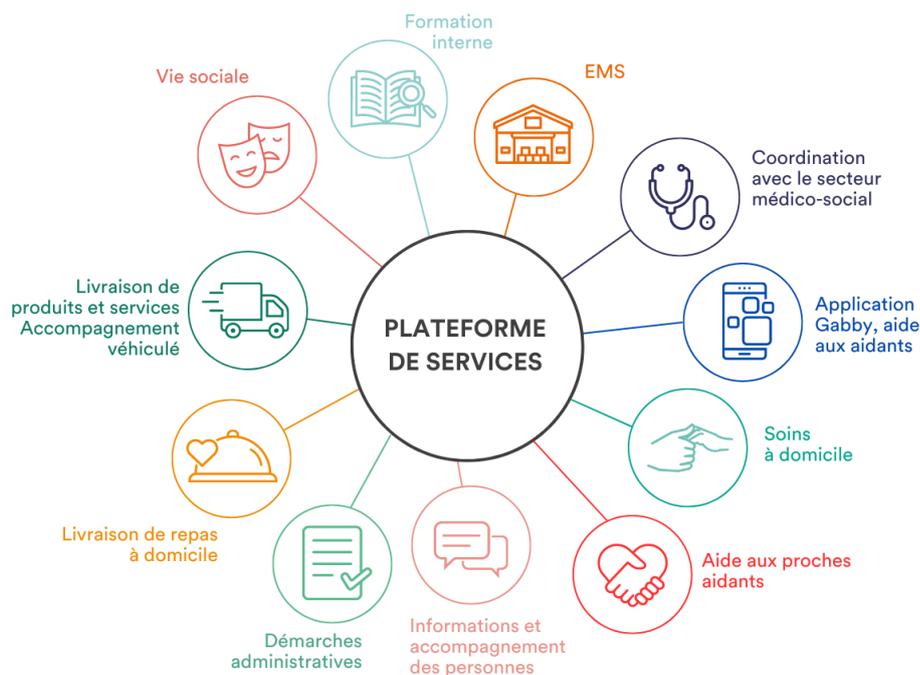
Lors d'apparition de difficultés, vous pouvez vous adresser à votre référente, qui sera à même de vous orienter vers les personnes ou les services adéquats.

Le bureau d'aide et d'orientation AROSS sera alors un acteur principal dans ce type de situation. La mission de l'AROSS est d'offrir aux + 65 ans, à leurs proches et aux professionnels de la santé, des conseils pour mieux orienter les personnes concernées dans le réseau socio-sanitaire neuchâtelais.

Vous trouverez des brochures d'information sur le bureau d'aide et d'orientation AROSS dans la salle commune ainsi que son numéro de téléphone sur la liste des numéros importants qui vous est remise en annexe.

LES PLUS DE LA COMPAGNIE DE LOUIS :

- ❖ Grâce à une plateforme de services riche, la référente de maison à un réseau de professionnels importants à vous proposer et facilitera la prise de contact.



- ❖ Gabby, une application qui facilite le quotidien des seniors et de leurs aidants : 1 application, 4 fonctionnalités pour aider son proche à bien vivre à domicile : le cahier de vie digital, le fil la conciergerie, le fil d'actu & le magazine, l'espace conseil aidants ¹

8. LES PRESTATIONS ADDITIONNELLES

Afin d'agrémenter votre quotidien, une palette de prestations à la carte² spécifique à La Compagnie de Louis vous est proposée. Ces prestations additionnelles vous sont facturées mensuellement après acceptation du devis établi sur papier.

¹ Vous trouverez le descriptif de GABBY sur le flyer annexé

² Vous trouverez le descriptif et la tarification de ces prestations additionnelles sur le flyer annexé.

Nutrition

Prenez plaisir à manger grâce à des repas livrés à domicile, préparés selon vos besoins : l'accent est mis sur les produits frais et locaux, cuisinés en respectant votre équilibre alimentaire. Aussi beaux que bons, ces petits plats sauront vous mettre en appétit !

Forme



Restez en forme grâce aux activités physiques adaptées aux seniors.

Bien plus qu'une distraction, la pratique régulière vous permet de maintenir votre autonomie et vos capacités motrices, de prévenir les chutes, mais aussi de faire des rencontres et de partager des moments de convivialité avec les autres locataires.

Culture & Social



Une fois par mois, venez profiter d'activités culturelles ou sociales pour créer du lien et vous évader.

Tarif à la carte selon l'activité proposée

Offre RESTO

livraison du lundi au samedi

Dîner + goûter à l'unité - CHF 22 / repas

Offre CAP FORM'

activité planifiée les mardis

1 activité physique/semaine -1h00 en intérieur ou extérieur (pause rafraîchissante incluse)

→ CHF 79 / mois

Offre CLUB

activité planifiée les mercredis

Activités culturelles : visite de musée, château, manufacture horlogère, théâtre, concert...

Activités sociales : prise de goûter dans un restaurant, pique-nique au grand air, balade gourmande...

Afin de vous permettre de rester à domicile en toute sécurité, des options sur mesure peuvent vous être proposées en plus du système de sécurité de base DOMO SAFTY. Votre référente est à votre disposition en cas de question sur ces différentes options. Un devis personnalisé sera élaboré en fonction des options choisies.



DOMO
Sécurité

Envoie des alarmes vers une centrale d'appel d'urgence, capteurs de lit, détecteurs de mouvement, capteurs de porte, détecteur de chute, détecteur de présence, choix du bouton d'alarme (montre élégante, bijou...)



DOMO
Mobilité

Appareil mobile GPS qui se glisse dans votre poche et par un simple appui sur son bouton permet d'être mis en relation avec les aidants (famille ou centrale d'appel d'urgence 24h/24) qui vont pouvoir vous localiser instantanément afin que vous puissiez recevoir de l'aide.



DOMO
Santé

Permet un suivi de santé à distance en contrôlant votre activité, votre rythme cardiaque, votre fréquence respiratoire, la qualité de votre sommeil ou encore des changements dans votre routine. Le système envoie une alerte (famille, aidant ou central d'appel d'urgence 24h/24) lorsque le niveau d'un ou plusieurs indicateurs est dépassé.



DOMO
Check-up

Permet d'évaluer la qualité du sommeil sur une période de 7 jours. Un rapport de votre sommeil avec une analyse personnalisée vous est ensuite envoyé par un médecin partenaire.

Dans une démarche de diversification des services sur-mesure, La Compagnie de Louis a ouvert un service de soins à domicile (OSAD) au Locle.

La proximité et la complémentarité des collaborateurs enrichissent et consolident l'offre des prestations que nous vous proposons.

De plus, la relation d'équipe qui relie l'OSAD et la référence des appartements, assure un suivi cohérent et pertinent de chaque bénéficiaire dans l'objectif de maintenir les personnes à domicile, ce qui nous engage dans une démarche qualité certaine.

Les familles et les locataires peuvent venir solliciter la référente sur son temps de présence s'ils souhaitent des informations, être contactés ou obtenir un rendez-vous.

Afin de faciliter votre quotidien, la Compagnie de Louis peut vous proposer des prestations à la carte au tarif de CHF 40.- / heure.



- ❖ Un service d'aide au ménage lorsque les corvées deviennent pénibles. Au-delà de l'aide apportée, il permet de créer un lien social.



- ❖ L'entretien du linge (lessive, repassage, pliage, rangement)



- ❖ Un service d'aide aux courses qui permet une livraison à domicile. Le rangement des courses peut également être proposé ainsi qu'une aide à la préparation des repas.



- ❖ Un service pour personne seule lorsque vous ressentez un besoin supplémentaire d'échange et de compagnie. La personne en charge pourra vous offrir un accompagnement lors de vos sorties ou une présence à votre domicile.

9. LA GESTION DES PLAINTES

LA COMPAGNIE DE LOUIS a mis en place une commission de gestion des plaintes. Ceci vous permet de faire part de tout événement indésirable pouvant entraîner une dégradation de la qualité du service rendu.

Comment exprimer une plainte ?

Les plaintes peuvent être transmises par écrit directement auprès de votre référente.

Les plaintes peuvent également être verbalisées à la référente qui sera responsable de compléter un formulaire d'évènement indésirable (FEI).

Les évènements ainsi déclarés feront l'objet d'une analyse et d'un suivi et permettront la mise en place d'actions correctives ou d'amélioration. En plus d'être analysées et traitées, les plaintes seront compilées.

Toute plainte sera reçue dans un climat d'accueil, d'ouverture et d'échange. La plainte sera traitée avec célérité et dans le respect des règles de la confidentialité. Le plaignant sera informé des suites apportées à la plainte formulée.

Les collaborateurs de LA COMPAGNIE DE LOUIS seront partie prenante à cette démarche et s'impliqueront dans la résolution des problématiques soulevées.

Si le plaignant demeure insatisfait dans la résolution de sa plainte, la commission de gestion des plaintes de LA COMPAGNIE DE LOUIS l'informerá sur les voies de droit possibles par le biais de l'autorit  de conciliation de Neuch tel, de l'autorit  de surveillance des professions de la sant  et des institutions, dirig e par le m decin cantonal ou des tribunaux ordinaires. Dans ce cas, les tribunaux neuch telois sont exclusivement comp tents.

Les requ tes doivent  tre formul es par  crit et transmises par courrier postal ou courriel :

Autorit  de conciliation en mati re m dicale

Service juridique de l'Etat
Rue de la Coll giale 12
2000 Neuch tel
ACMS@ne.ch

Service de la sant  publique

M decin cantonal
Rue de Tivoli 28, Case postale 1, 2002 Neuch tel
medecincantonal@ne.ch